



**Comité
logement
Ville-Marie**

1710, rue Beaudry, local 2.6
Montréal (Québec) H2L 3E7
Tél.: 514.521.5992
info@clvm.org

**La Tour 6 du Square Children
Modification du règlement 16-082**

**Mémoire présenté à
l'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

par le COMITÉ LOGEMENT VILLE-MARIE

25 mai 2022

Introduction

Le Comité logement Ville-Marie est un organisme de défense de droits des locataires qui vient de fêter ces 45 ans de fondation. Auparavant baptisé le Comité logement Centre-Sud, ses membres ont pris la décision de modifier son nom au printemps 2010, afin de mieux refléter son territoire d'intervention, qui couvre maintenant l'ensemble de l'arrondissement de Ville-Marie. Le Comité logement Ville-Marie est le seul organisme de défense de droits des locataires à caractère local qui intervienne sur le territoire de l'arrondissement central de Montréal.

Les deux volets majeurs d'activité de notre organisme sont l'information et le soutien aux locataires en matière de droit du logement, ainsi que la promotion et le développement du logement social comme principale alternative au marché privé de l'habitation.

Nous offrons ainsi un service d'accueil et d'information aux locataires, de même que des ateliers de formation concernant le droit du logement. Nous offrons ainsi un service d'aide à la rédaction de formulaires, de lettres et de mises en demeure. Nous expliquons également les conséquences des décisions rendues par différentes instances, dont le Tribunal administratif du logement. Au chapitre des principales problématiques traitées, mentionnons la recherche de logement, les hausses de loyer, les évictions et rénovictions, les problèmes de voisinage, de même que le mauvais état et l'insalubrité des logements.

Nous offrons également des ateliers d'information sur le droit du logement ainsi que sur le logement social. Plusieurs organismes nous sollicitent afin d'offrir ces ateliers à leurs usagers, et parfois à leurs intervenants. Nous organisons également un certain nombre d'ateliers que nous offrons directement à la population du quartier, en fonction des périodes de l'année et des enjeux qui s'y présentent (reprise de possession, renouvellement du bail, déménagement, etc.) Nous soutenons également les résidents

à faible ou modeste revenu dans leurs luttes afin de préserver leurs logements, lors de transformations en condominiums ou en gîtes touristiques, ou encore lors de démolitions d'immeuble.

Enfin, nous offrons de l'information et soutenons la mobilisation des résidents à faible ou modeste revenu autour de la réalisation de projets de logements sociaux et communautaires répondant à leurs besoins. À cette fin, nous gérons une liste de demandeurs de logements sociaux qui vise notamment à favoriser l'accès des résidents du quartier aux logements communautaires (OSBL et coopératives) développés sur le territoire. Certains projets existants font appel à nos services afin de combler des logements vacants dans leurs immeubles.

Le Comité logement assure finalement la coordination et la représentation d'Habiter Ville-Marie, une table de concertation en habitation qui regroupe une quinzaine d'organismes de l'arrondissement de Ville-Marie.

Recommandations

Le Comité logement Ville-Marie appui le mémoire déposé par Habiter Ville-Marie lors de cette consultation.

Nous apportons également notre appui à l'ensemble des recommandations de la table de concertation Habiter Ville-Marie